



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE Automne 2009

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, il est temps, de vous présenter le rapport du maire sur la situation financière de la municipalité en prévision de l'adoption du budget 2010 et de vous indiquer les perspectives pour l'année à venir. Ce rapport portera donc sur les points suivants:

1. les états financiers 2008;
2. le dernier rapport du vérificateur de la municipalité pour l'année 2008;
3. le dernier Plan triennal d'immobilisation (2009-2010-2011);
4. les indications préliminaires relatives aux états financiers de l'année se terminant le 31 décembre 2009;
5. les réalisations de l'année 2009;
6. les orientations générales de l'année 2010;
7. le prochain programme triennal d'immobilisations (2010-2011-2012);
8. le traitement actuel des élus de la municipalité.

De plus, tel que le prévoit la loi, je dépose, en annexe, une liste de tous les contrats supérieurs à 25 000\$ ainsi que de ceux dont la valeur supérieure à 2 000\$ totalisent plus de 25 000\$ pour un même fournisseur.

1- États financiers consolidés 2008 de la municipalité

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2008 de la municipalité, tels qu'ils ont été déposés à l'occasion de la séance du conseil du 7 avril 2009, montrent un déficit d'exercice de 193 234\$ sur des revenus totaux de 4 036 509\$ et des dépenses de 4 229 743\$. Pour ce qui est du surplus total accumulé consolidé, il s'élevait au 31 décembre 2008 à 234 451\$ dont une partie totalisant la somme de 207 451\$ était non affectée.

Voici un extrait de certains postes tirés des états financiers pour l'année 2008 :

Revenus (consolidés)	4 036 509\$
Dépenses de fonctionnement (consolidés)	4 229 743\$
Total des surplus accumulés	234 451\$
Remboursement de la dette	135 695\$
Endettement à long terme	1 332 161\$

2- Dernier rapport du vérificateur

Lors du dépôt des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2008, la firme Pellerin Potvin Gagnon, vérificateur de la municipalité, a émis un rapport attestant que les états financiers consolidés de la municipalité donnaient, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2008, ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada .

3- Le programme de dépenses en immobilisations pour les années 2009-2010 et 2011

Le programme de dépenses en immobilisations pour les années 2009-2010 et 2011 avait prévu, pour l'année 2009, des investissements de 2 603 000\$.

Malgré ces prévisions, le conseil n'a pas pu réaliser plusieurs éléments de ce programme, compte tenu de changements administratifs tant à l'interne qu'à l'externe qui ont forcé le report de plusieurs de ces projets.

Au niveau des réalisations, nous avons continué notre programme réfection des chemins et celui concernant le bouclage des réseaux ainsi que notre programme de réfection des trottoirs. Ces programmes devraient d'ailleurs se poursuivre dans les années qui viennent avec l'aide des programmes gouvernementaux.

Parmi les éléments non réalisés, notons un montant de 2 000 000\$ pour le projet de l'hôtel de ville, incluant la bibliothèque et le centre communautaire. Dans ce cas, le conseil a amorcé l'analyse du dossier et nous en sommes aux études préliminaires et à la recherche du meilleur financement possible.

Un autre dossier n'a pas connu de dénouement en 2009 il s'agit du dossier abris de sable et autres travaux au garage municipal pour lequel une somme de 150 000\$ avait été prévue.

Au niveau du service incendie un montant de 253 000\$, incluant l'acquisition d'un véhicule d'urgence, avait été inscrit au programme d'immobilisation et seulement un petite partie a été réalisé. L'achat du véhicule d'urgence a été encore reporté et devra faire l'objet d'une analyse plus poussée.

Le projet d'établissement d'un parc communautaire au centre village bien qu'il soit entièrement planifié n'a pas pu démarrer en 2009, compte tenu que nous sommes dans l'attente de la subvention provinciale demandée pour sa réalisation. Sur réception de la confirmation de cette subvention les travaux pourront débiter.

De manière générale, le total des investissements en immobilisation de l'année 2009 se situent donc autour de 327 000\$.

4- Indications préliminaires quant aux états financiers de l'année se terminant le 31 décembre 2009

En ce qui concerne le budget d'opération de 2009, lequel s'élève à 3 656 534\$, nous prévoyons que les revenus seront légèrement supérieurs aux prévisions. Quant aux dépenses, celles-ci respectent les prévisions dans la mesure où aucun événement majeur ne vient perturber nos activités d'ici la fin de l'année.

Nous prévoyons donc réaliser un léger surplus qui sera réinvesti dans le fonds de roulement et/ou dans différents projets que la municipalité prévoit réaliser dans les trois prochaines années.

5- Réalisations de l'année 2009

Les réalisations de l'année 2009 sont, comme je le mentionnais au point 3 du présent rapport, en deça de ce qui avait été prévu. Les changements administratifs et une certaine prudence devant les incertitudes financières vécus au Québec, au Canada et dans le monde nous ont poussé à agir avec prudence et à vérifier les besoins deux fois plutôt qu'une.

Avec le soutien du pacte rural de la MRC de Coaticook, la municipalité, à l'instigation de son Comité de relance, a entrepris d'élaborer le projet du parc communautaire du centre village qui est prêt sur papier et qui sera fort probablement réalisé en 2010.

En ce qui concerne l'accès internet haute vitesse, l'obtention par la MRC de Coaticook d'une importante subvention devrait permettre enfin de donner ce service à nos citoyens. De plus, la construction prochaine d'une tour par la compagnie Vidéotron sur le chemin Cookshire devait apporter sur une distance de 8 KLM autour de la tour une autre possibilité de connexion à un réseau de haute vitesse pour plusieurs citoyens.

Je terminerai le présent point en vous rappelant les démarches entreprises depuis 2008 afin d'évaluer les investissements à faire dans deux de nos bâtiments, soit le centre communautaire et l'hôtel de ville. L'an dernier, je vous mentionnais que le rapport de l'expert engagé pour procéder à leur évaluation nous avait révélé la nécessité d'investir des sommes considérables afin d'adapter nos bâtiments aux besoins actuels. Le conseil municipal avait convenu de préférer l'alternative d'une nouvelle construction à celle de la rénovation coûteuse et insatisfaisante des bâtiments existants. Nous avons aussi retenu la nécessité de préserver de caractère patrimonial des bâtiments remplacés et de prévoir des espaces pour le maintien à Compton de son bureau de poste. En 2009, nous avons pu acquérir le bâtiment voisin situé au 6775, route Louis-S.-St-Laurent. Cette acquisition, ajoute un peu d'espace, à notre projet et nous permet d'envisager une meilleure intégration des services.

Toute l'information relative à cet important projet sera transmise à la population au fur et à mesure des développements.

Il va sans dire, que nous comptons agir avec une certaine diligence afin d'obtenir toutes les subventions auxquelles la municipalité peut être admissible et ce, avant que ces subventions ne disparaissent ou ne soient plus disponibles.

6. Organisation générale du budget 2010

La préparation des prévisions budgétaires représente toujours un défi. D'un côté, il nous faut travailler avec les augmentations constantes des coûts des services et prévoir les inconnus qui se présentent à chaque année. D'un autre côté, les revenus de la municipalité, qui sont basés en grande partie des taxes foncières, sont plutôt constants. La marge de manœuvre du conseil est très limitée et nous devons planifier en demeurant attentif aux besoins actuels et futurs de façon à ce que nos citoyens reçoivent les services auxquels ils ont le droit de s'attendre et ce, au meilleur coût possible. La possibilité actuelle d'obtenir des subventions dans le cadre des différents programmes gouvernementaux visant la relance de l'économie doit être examinée avec attention afin que, dans les cas où cela s'avère avantageux, nous puissions profiter de ces montants.

Même si des investissements importants devraient apparaître à notre programme triennal d'investissement en immobilisations, je tiens à vous assurer que votre conseil est à l'écoute, autant des besoins de sa population, que de sa capacité de payer et que ces éléments continuent à lui servir de guide pour établir le budget municipal et ce, d'année en année.

7. Le prochain programme triennal d'immobilisation

Le prochain programme triennal d'investissement en immobilisation 2010-2011-2012 de la municipalité sera déposé au conseil lors de la séance du 15 décembre.

Il comprendra normalement plusieurs des projets qui ont été reporté depuis quelques temps tout en maintenant les programmes d'entretien de nos infrastructures que nous avons mis en place.

8. Rémunération des élus

La rémunération des élus de la municipalité de Compton s'établit actuellement comme suit :

	Rémunération	Allocation de dépenses	Total
Maire	8 531\$	4 266\$	12 797\$
Conseiller (ère)	2 843\$	1 422\$	4 265\$
Maire siégeant au conseil de la MRC	3 305\$	1 652\$	

À ces montants s'ajoutera l'indexation.

9. Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ conclus entre le 1^{er} novembre 2008 et le 31 octobre 2009.

Tel que le prescrit la Loi, vous trouverez joint à ce rapport la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ conclus depuis le 1^{er} novembre 2008.

De plus, nous avons ajouté à cette liste, tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ conclus au cours de la même période avec un même contractant lorsque l'ensemble des contrats avec ce contractant comportait une dépense totale dépassant 25 000\$.

L'année qui se termine a été très active et l'arrivée de quatre (4) nouveaux membres au conseil de la municipalité apportera, j'en suis convaincu une nouvelle dynamique à notre organisation. J'en profite pour saluer les quatre (4) conseillers qui ont quitté la vie municipale et pour souhaiter aux nouveaux, la bienvenue. Pussions-nous ensemble maintenir la qualité de vie qui caractérise la vie des citoyens de Compton.

Je souhaite que ces informations vous soient utiles et je vous remercie pour votre attention.

Fernand Veilleux, Maire